GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées ..... cp
Coupe avec protection de la régénération ..... cpr
Coupe avec réserves de semenciers ..... cps
Coupe progressive d'ensemencement ..... cpe
Coupe à diamètre limite ..... cdl
Coupe de jardinage ..... cja
Coupe de dégagement ..... cdg
Brûlage partiel (brûlis ou à plat) ..... brp
Scarifiage ..... scf
Plantation en lignes ..... pl
Plantation de boutures ..... pb
Ensemencement ..... en
Éclaircie commerciale ..... ec
Récolte dans les tiges boisées (abattre des fibres) ..... ecl

N.B. Ces interventions n'indiquent eux perturbations et ses origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (EN)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— — à pin rouge	R (PR)
— — à pin gris	R (PG)
— — à mélèze	R (M)
— — à thuya (cèdre)	R (C)
— — à pruche	R (PR)
— — à peuplier (plantation)	R P
Pessière	P
— — à épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la pyrosecheresse	P (E)
— — à thuya (cèdre)	P (C)
— — à mélèze	P (M)
— — à pruche	P (PR)
— — à épinette noire et/ou pin rouge	P (EPR)
— — à pin blanc	P (PB)
— — à pin gris	P (PG)
— — à épinette noire et/ou épinette blanche	P (ES)
— — à épinette (plantation blanche)	P (EC)
— — à épinette (plantation épinette de Norvège)	P (EC)
— — à épinette (plantation épinette noire)	P (EC)
— — à épinette (plantation épinette rouge)	P (EC)
Sapinière	S
— — à sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la pyrosecheresse	S (E)
— — à thuya (cèdre)	S (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— — à pin gris	S (PG)
— — à pruche	S (PR)
— — à mélèze	S (M)
— — (plantation de sapin baumier)	S (SB)
Pinède à pin blanc	PB
— — — — avec pin rouge	PB (PR)
— — — — — (chablis) et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la pyrosecheresse	PB (PR)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PB (EPR)
— — — — avec mélèze	PB (M)
— — — — avec pruche	PB (PR)
— — — — avec pin gris	PB (PG)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	PB (S)
— — — — (plantation)	PB (P)
Pinède à pin gris	PG
— — — — (chablis) et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la pyrosecheresse	PG (PR)
— — — — avec thuya (cèdre)	PG (C)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PG (EPR)
— — — — avec mélèze	PG (M)
— — — — avec pin rouge	PG (PR)
— — — — avec pin blanc et/ou pin rouge	PG (PB)
— — — — avec pruche	PG (PR)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	PG (S)
— — — — (plantation)	PG (P)
— — — — Plantation de pin sylvestre	PG p
Cédrière	C
— — — (à thuya occupe plus de 75% de la pyrosecheresse)	C (C)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — — à mélèze	C (M)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)
— — — à pin gris	C (PG)
— — — à pruche	C (PR)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — — (plantation de thuya)	C (C)
Pruchière	PR
— — — (à pruche occupe plus de 75% de la pyrosecheresse)	PR (PR)
— — — à thuya (cèdre)	PR (C)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	PR (EPR)
— — — à mélèze	PR (M)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	PR (PB)
— — — à pin gris	PR (PG)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	PR (S)
— — — (plantation)	PR (P)
MÉLÈZIN	M
— — — (à mélèze occupe plus de 75% de la pyrosecheresse)	M (M)
— — — à thuya (cèdre)	M (C)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)
— — — à pin blanc	M (PB)
— — — à pin rouge	M (PR)
— — — à pin gris	M (PG)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	M (S)
— — — (plantation de mélèze européen)	M (L)
— — — (plantation de mélèze japonais)	M (L)
— — — (plantation de mélèze laricin)	M (L)

TYPE DE COUVERT	Tendance feuillue	Tendance résineuse
MÉLANGES (groupements et sous-groupements)		
Feuillus dominants résineux avec pin gris	F1 (PG)	F1 (PG)
— — — — avec pin blanc	F1 (PB)	F1 (PB)
— — — — avec épinette noire	F1 (E)	F1 (E)
— — — — avec mélèze	F1 (M)	F1 (M)
— — — — avec sapin	F1 S	F1 S
— — — — avec épinette noire ou rouge	F1 (E)	F1 (E)
Bouleaux à bouleau blanc avec épinette noire	BB E	BB E
— — — — avec épinette noire ou rouge	BB E	BB E
— — — — avec pin gris	BB PG	BB PG
— — — — avec pin blanc	BB PB	BB PB
— — — — avec épinette rouge	BB ER	BB ER
Bouleaux à bouleau jaune avec résineux	BJ R	BJ R
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc	F2 PB	F2 PB
— — — — — avec pin rouge	F2 PR	F2 PR
Peupliers à peuplier avec sapin	Pe S	Pe S
— — — avec pin gris	Pe PG	Pe PG
— — — avec pin blanc	Pe PB	Pe PB
— — — avec épinette noire	Pe E	Pe E
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe E	Pe E
— — — avec résineux	Pe R	Pe R
Cédrières avec sapin résineux	Cr S	Cr S
Cédrières résineuses	Cr R	Cr R
Mélèzins à mélèze laricin	ML R	ML R
— — — sur station humide	ML R	ML R

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences tolérantes	F1
— — d'essences tolérantes (plantation)	Fp
Bouleaux à bouleau blanc et/ou bouleau gris	BB
Bouleaux à bouleau jaune	BJ
Peupliers	Pe
Frênières rouge	Fr
Érablières	Er
— — à bouleau blanc et/ou bouleau gris	Er BB
— — à peuplier	Er Pe
— — à résineux	Er R
— — à feuillus d'essences tolérantes	Er F1
Plantation d'érable à sucre	Ers
— — — de bouleau jaune	Ers BJ
— — — de peuplier	Ers Pe
— — — de peuplier hybride	Ers Pe
— — — de tilleul d'amérique	Ers TA

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Désnudé et semi-désnudé sec ..... ⅄
Désnudé et semi-désnudé humide ..... ⅄
Autre ..... T

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle ..... cp
Coupe partielle en bande ..... cb
Coupe partielle par bande ..... cr
Coupe partielle plus épaisse légère ..... cs
Coupe partielle ..... cp
Coupe partielle légère ..... cpl
Brûlis par feu ..... brp

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinettes blanche moyenne: 0 à 50 % — 50 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale ..... ct
Brûlis ..... br
Chablis total ..... ch
Épidémie sévère ..... es
Éclaircie ..... ec
Plantation ..... p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE CLASSES	TRÈS DE:	FORÊT ÉTAGÉE CLASSES	
10 (ans)	0-20 ans	70-30 (ans)	30-70 (ans)
30	21-40	80-30	30-80
50	41-60	90-30	30-90
70	61-80	90-50	50-90
90	81-100	90-70	70-90
120	101 et plus	120-70	70-120

FORÊT HÉQUIENNE

Jeune (ans inégaux): Peuplé à dominance de feuillus, majorité des tiges entre 0 et 50 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vieillissant (ans inégaux): Peuplé à dominance de feuillus, majorité des tiges verticales dépérissent. Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	10m	2	17m	3	10m	4	7m	5	4m	6
A	80%	A1		A2		A3		A4		A5
B	60%	B1		B2		B3		B4		B5
C	40%	C1		C2		C3		C4		C5
D	25%	D1		D2		D3		D4		D5

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	1
Forte	61 à 90 %	2
Extrême	91 % et plus	3

Superficie occupée de pentes à 31% 4

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C1 (3 50 m ⊖)
— défoliation
— classe de pente
— classe d'âge
— densité
— perturbation
— classe de hauteur
— classe de densité
— sous group. d'essences
— groupement d'essences

R C5 (48 10)
— classe de pente
— classe d'âge
— densité
— classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. - FOR INTERNATIONAL LTÉE. SIGNATURE: [signature]
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: SIGNATURE:

Carte forestière: Photographie aérienne: 1983-1986; Année de publication: 1987; Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 1/11/86
Déclinaison magnétique: 15° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 8
Unité de gestion 84-2
Unité d'aménagement 1
Unité de sondage 3
Mode de tenure ou de gestion 000
Bloc d'aménagement 10
Concessionnaire ou autres 04
Bassin hydrographique ..... 403 U
Bassin primaire 1
Bassin secondaire 1
Unité de gestion privée 814
Municipalité 84540
Division de recensement 1
Municipalité 1
Codastre 1
Parcelle 4084*
Région écologique 8e1*
Municipalité régionale de comté ..... M.R.C. 850 ABITIBI*

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-C-13	32-C-14	32-C-15	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-C-12	32-C-11	32-C-10	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-C-5	32-C-6	32-C-7	

32 C/11 S.E.

Compt. Tor.: 8600-9506-5006

Révision: avril 1998

2